

COMMUNE DE MARVAL

(Haute-Vienne)

Procès-verbal du Conseil Municipal

Du 29 janvier 2024

Présents : Mme Carole Relland, M. Dominique Bertrand, Mme Rachel Haag, M. Pierre Mandon, Mme Edith Léger, M. Pierre Hachin, Mme Marie Linet, Mme Yolande Pironnet, Mme Léa Blanc

Absente excusée : Jérôme Suet (pouvoir donné à Mme Marie Linet)

Absents : M. Cassoré Sylvain

Ouverture de la séance à 9h34

Arrivée d'Edith Léger à 9h43

Désignation d'un secrétaire de séance :

Mme Linet se propose pour être secrétaire de séance. Elle est la rédactrice de ce procès-verbal.

Approbation du dernier procès-verbal :

Vote à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente :

Modification de la part fixe de la taxe d'assainissement :

M. Hachin explique d'il y a eu une erreur au CM du 2 mai 2018 pour le tarif de la part fixe de la taxe d'assainissement. La communauté de communes demande que le transfert de compétence au niveau des assainissement soit avancé d'un an.

Faut il changer le tarif de part fixe (50m3) pour les personnes ne consommant pas du tout d'eau ? Proposition du conseil de mettre la part fixe à 10 m3.

Vote à l'unanimité.

Examen de la demande du Président de l'association LOU BOUERADOU portant sur la construction de toilettes en dur avec point d'eau à Milhaguet :

M. Le président de l'association LOU BOUERADOU demandant la mise en place d'une toilette en eau.
M. Le maire explique qu'il n'est plus possible d'accorder le raccordement au tout à l'égout (c'est maintenant interdit).

Il faudrait donc mettre une microstation. M. Le maire à réalisé des devis pour une micro station et l'ensemble des travaux à 18 485 euros sans les abonnements d'eau et d'électricité. Alors que la pose d'un toilette sèche est de 2500 euros.

Vote 1 contre 9 pour

Délibération portant sur les zones à énergies renouvelables :

M. Le Maire explique que le département a défini des zones à énergie renouvelables sur une carte. Un cahier de concertation avait été mis en place durant un mois.

M. Le Maire lit la proposition de délibération.

Il y a des projets de zones de photovoltaïque sur toiture des bâtiments publics, les surfaces communales utilisées comme parking.

M. Le maire demande de voter sur le l'agro photovoltaïque c'est-à-dire des panneaux sur sol. Il demande au conseil de se prononcer. Vote 10 contres

M. Le Maire demande de se positionner sur les Biogaz et biométhane, après discussion, le conseil décide de ne pas se prononcer.

M. Le Maire demande de se prononcer sur les ZAENR en éolien, il rappelle que le conseil avait déjà voté pour l'interdiction des éoliennes de grande hauteur. Le conseil maintient son avis de ne pas avoir d'éolienne sur la commune.

M. Le Maire demande de se prononcer sur les ZAENR hydroélectricité bois énergie. M. le Maire et le conseil évoque qu'il ne faut pas se fermer la porte sur ce type d'énergie.

Vote à l'unanimité

Modification des modalités d'attribution au repas des aînés et des colis :

Proposition de la commission de repasser aux anciens critères c'est-à-dire de 65 ans à 70 ans seulement le repas sera proposé et à partir de 70 ans le repas ou le colis sera proposé.

Vote 1 contre 9 pour

Location et entretien d'un photocopieur :

Un contrat avait été signé pour 5 ans mais l'entreprise est revenue avec des offres. M. Le Maire explique qu'il a rencontré les autres entreprises concurrentes

LDS propose une location de 907 euros trimestriel mais sans forfait photocopie

Copie Sud 935 euros par trimestre avec un prix de copie plus chère

Toshiba location de 917.40 à l'euro pas d'abonnement services dedans avec un forfait copie couleurs et noire et blanc (fabrication française)

Rex Rotari 1075 euros, avec un forfait copie intégrée

M. Le Maire a vu avec les secrétaires et il faut maintenant délibérer. M. Le Maire propose Toshiba pour la location et l'entretien du photocopieur.

Vote à l'unanimité

Adhésion ou non auprès de l'ATEC pour projet d'assainissement :

M. Le Maire explique qu'il y a le projet d'assainissement de la Nadalie, le projet étant compliqué et cher. M. Le maire demande une adhésion à l'ATEC pour l'assainissement pour 3100 euros.

Comme ils ont déjà fait l'étude, ils connaissent le projet.

Vote à l'unanimité

Tarif location commercial pour la Salle Polyvalente :

M. le Maire explique que la location commerciale pour une journée n'avait pas été délibéré. Nous avons voté pour deux jours.

Proposition du conseil de 200 euros la journée, 50 euros pour la location de la sonorisation et 100 euros pour la cuisine et la vaisselle.

Vote à l'unanimité

Devis portant sur le système d'alerte et d'information aux populations :

Suite à l'exercice sur l'alerte nucléaire. M. Le Maire dit qu'il y a eu des lacunes notamment pour l'alerte de la population. Il propose un logiciel d'alerte à la population en cas de crise. Notamment d'alerte par SMS ou appel téléphonique.

Ce système de gestion peut également permet de le configurer manuellement ou automatiquement. L'abonnement pour un an est de 744 euros.

Vote 9 contre, 1 abstention

Renouvellement de matériel d'espaces verts et remorque plateau

M. Le Maire explique qu'il y a eu beaucoup de réparation du la tondeuse. Selon lui le prestataire propose de changer le matériel.

M. Le maire évoque un prix Iseki du 30 à 35 000 euros avec la reprise de l'ancien tracteur tondeuse. Des devis vont être réalisés. La remorque plateau devra pouvoir transporter le traceur.

Mme Blanc évoque le fait qu'il faudra un permis pour les agents spéciale remorque.

Vote 7 contre, 1 abstention, 2 pour

Désignation de critères pour l'élection du CMJ

Mme Linet explique que la commission citoyenneté s'est réunie et que des critères ont été défini pour le fonctionnement du CMJ

1/ Les jeunes devront avoir entre 10 et 17 ans

2/ Ils seront élus pour an

3/ Il n'y aura pas de maire

Vote à l'unanimité

Désignation d'un correspondant Ordures ménagères

Mme Linet se propose pour la commission OM mais précise qu'elle ne pourra pas toujours s'y rendre.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

M. Le maire explique que Danielle part à la retraite bientôt et il propose un bon cadeau et un moment de convivialité avec les agents et les élus.

M. Bertrand dit qu'au prochain conseil il faudra faire la suppression du poste de Danielle.

Mme Blanc demande ou en est le projet d'extinction des lampadaires puisqu'elle a rencontré des personnes qui voulaient des renseignements. Explications données par Mme Linet sur la future réunion du 14 février avec les personnes ayant noté des notes dans le cahier de doléances.

Mme Relland évoque l'état des chemins notamment au niveau du Puy Chevalier. Mme Linet dit que les agents vont mettre la benne de la commune chez certains habitants refaisant leur toiture. M. Hachin dit qu'il fera une lettre aux associations de chasse. M. Bertrand se propose d'être référent pour les chemins lorsqu'il y a des débardages et l'intervention d'entreprise forestière.

Mme LINET demande qui veut faire la formation licence 4 : Pierre Hachin, Rachel Haag, Edith Léger, Dominique Bertrand et Linet Marie.

Fin du Conseil 11h28.